

À QUI PROFITERA LA PROMESSE FÉDÉRALE DE RENDRE POSSIBLE LE FRACTIONNEMENT DU REVENU FAMILIAL?



Luc Godbout
Ph. D., M. Fisc., professeur
Chaire de recherche en
fiscalité et en finances
publiques
Université de Sherbrooke



Suzie St-Cerny
M. Sc. (économie),
professionnelle
de recherche
Chaire de recherche en
fiscalité et en finances
publiques
Université de Sherbrooke



Michaël Robert-Angers
M. Sc. (gestion),
professionnel
de recherche
Chaire de recherche en
fiscalité et en finances
publiques
Université de Sherbrooke

PRÉCIS

Lors de l'élection fédérale de 2011, le Parti conservateur du Canada a promis de permettre le fractionnement de revenu entre conjoints pour les familles avec enfants, une fois le retour à l'équilibre budgétaire atteint. Le présent article vise à évaluer les incidences liées à la mise en œuvre de cette promesse fiscale. Les aspects suivants sont examinés pour chacune des provinces canadiennes : le coût de la proposition, le nombre des ménages bénéficiaires, les principaux bénéficiaires selon la situation de revenu familial, ainsi que l'économie moyenne d'impôt en espèces et en proportion de l'impôt. L'analyse révèle que les provinces affichant des taux d'activité féminins moins élevés, des écarts de revenu plus importants entre les hommes et les femmes et ayant une plus forte proportion du revenu familial provenant d'un seul conjoint bénéficieraient davantage de la mesure. Enfin, les résultats indiquent que les familles québécoises tireraient relativement moins avantage de la mise en place du fractionnement de revenu entre les conjoints que les familles des autres provinces canadiennes.

ABSTRACT

During the 2011 federal electoral campaign, the Conservative party pledged to allow income splitting for couples with minor children after the obtention of a balance budget. This article aims to evaluate the impacts of this fiscal proposal. The following aspects are analysed: the costs of the proposal; the number of households and those who would benefit the most from the measure; and the average tax savings (in cash and in proportion of the taxes paid). The analysis shows that provinces with low female labor force participation rates, high earnings difference between men and women and high proportion of family revenue that comes from one of the parent would benefit more from the Conservative plan. Finally, the results indicate that if this proposal is adopted, Quebec families would obtain less from the introduction of income splitting than those from the other provinces.